LA POLITIQUE D'ACCESSIBILITE DE NOTRE CENTRE DE FORMATION

Notre politique d'accessibilité est essentielle pour garantir l'inclusion de tous les apprenants. Découvrez ci-après les actions que nous mettons en place afin d'assurer une formation équitable pour tous et d'offrir un cadre d'apprentissage adapté.

1. Accessibilité des locaux

- La commission de sécurité et d'accessibilité a validé en 2014 lors de notre aménagement dans ces locaux les différents espaces aménagés pour la circulation des PMR « *portes larges, WC aux normes, couloirs adaptés, rampes amovibles, tablette amovible à l'accueil* ».
- Signalisation adaptée « a*nnonces sonores dans les WC, nez de marche peint, affichage sur porte vitrée* ».

2. Identification et recueil des besoins en amont

- Dès la phase d'admission (dossier de candidature et entretien de positionnement), un temps d'échange systématique est dédié pour permettre au candidat de signaler toute situation de handicap ou besoin de compensation.
- Une évaluation individuelle est alors menée par notre Référent Handicap pour définir la faisabilité des aménagements (adaptation des supports, tiers-temps, ergonomie du poste).

3. Accessibilité pédagogique

- Supports de cours en plusieurs formats « *documents en gros caractères, power point* ».
- Accompagnement dans l'utilisation d'application Google « *transcription instantanée pour les appareils Android* » pour les apprenants ayant des déficiences visuelles ou motrices. Transcription instantanée – Applications sur Google Play.
- Mise à disposition d'un enregistreur « *dictaphone* » pour ceux qui n'auraient pas de téléphone ou d'accès internet.

4. Adaptation des méthodes d'enseignement

- Soutien personnalisé en fonction des besoins spécifiques des apprenants en plus des cours dispensés.
- Formation des enseignants et intervenants à l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

HORIZON Organisme formation et CFA N°93060331206 auprès de la Préfecture de Région Sud PACA
CFA et siège social : 700 Avenue Jules Grec, Résidence La Musardière 06600 ANTIBES
04 92 95 10 00 – contact@horizon-formation.fr
SAS au capital de 7630.000 euros – Siret 384 154 142 00036 – Naf 8559A – RCS de Antibes

5. Aménagement des évaluations

- Aménagement des examens (temps supplémentaire, assistance humaine ou technologique).
- Formats d'évaluation adaptés (oral au lieu de l'écrit, examens sur ordinateur).
- Mise en place d'un accompagnement personnalisé pour la préparation et le suivi des évaluations.

6. Sensibilisation et engagement

- Interventions de sensibilisation sur l'inclusion et l'accessibilité pour le personnel et les apprenants.
- Mise en place d'un référent handicap pour répondre aux besoins spécifiques et accompagner les apprenants.

7. Réseau de partenaires relais et réorientation

Dans le cas où nous ne serions matériellement ou pédagogiquement pas en mesure de répondre aux besoins spécifiques d'un apprenant pour sa formation, nous nous engageons à l'orienter et à Co-construire une solution avec les acteurs spécialisés de notre réseau régional et départemental :

- La RHF (Ressource Handicap Formation) PACA : pour un appui expert à l'ingénierie d'aménagement du parcours de formation.
- Cap Emploi 06 : pour l'accompagnement et l'insertion spécialisée dans les Alpes-Maritimes.
- La MDPH des Alpes-Maritimes : pour la reconnaissance des droits (RQTH) et l'évaluation des besoins de compensation de l'apprenant.
- L'Agefiph PACA et le FIPHFP : pour le cofinancement éventuel des aides techniques ou humaines nécessaires.

HORIZON Organisme formation et CFA N°93060331206 auprès de la Préfecture de Région Sud PACA
CFA et siège social : 700 Avenue Jules Grec, Résidence La Musardière 06600 ANTIBES
04 92 95 10 00 – contact@horizon-formation.fr
SAS au capital de 7630.000 euros – Siret 384 154 142 00036 – Naf 8559A – RCS de Antibes